

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES LORS DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 9 OCTOBRE 2025

DÉLIBÉRATIONS

Date d'enregistrement des délibérations au contrôle de légalité :

Délibération 63 – Financement du voyage au Sénégal pour un représentant des communes dans le cadre de la coopération décentralisée avec l'association Arcade.

Délibération adoptée à l'unanimité

Délibération 64 – Rupture anticipée et rachat du bail à construction du groupe « liberté » (résidence de 26 logements individuels) par la SDH.

Délibération adoptée à l'unanimité

Délibération 65 – Approbation du nouveau projet de statuts de la Société Publique Locale (SPL) « SPL du Grésivaudan » par voie de transformation de la Société d'Economie Mixte « Société d'Exploitation Montagne et Loisirs du Grésivaudan »- annule la délibération n° 59 2025 du 4 septembre 2025

Délibération adoptée à l'unanimité

Délibération 66 – Transfert de compétence de l'Espace Nordique du Barioz à la communauté de communes le Grésivaudan – suppression de la réserve concernant le montant des charges transférées .

Délibération adoptée à l'unanimité

Délibération 67 – Création d'un emploi permanent d'adjoint d'animation territorial à raison de 22 heures hebdomadaires.

Délibération adoptée à l'unanimité

Délibération 68 – Répartition n°6 des subventions de fonctionnement.

Délibération adoptée à l'unanimité

Délibération 69 – Approbation de la convention fourrière automobile.

Délibération adoptée à l'unanimité

La secrétaire de séance

Agnès DARBON

Le Président de séance

Le Maire, Youcef TABET